



**Global
Migration
Lab**

Hosted by



**Australian
Red Cross**

Participation pertinente des personnes migrantes : des paroles aux actes

Un document de travail pour le mouvement



Le [laboratoire mondial de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la migration](#), hébergé par la Croix-Rouge australienne, est une initiative du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui vise à renforcer la capacité du Mouvement à exploiter la recherche opérationnelle et les données pour une diplomatie et un plaidoyer humanitaires fondés sur des données probantes. Le Laboratoire mondial sur la migration cherche également à amplifier les voix, l'expertise et l'expérience vécue des personnes migrantes afin d'orienter et d'informer les politiques et les programmes et de promouvoir un programme humanitaire dans la gouvernance mondiale de la migration.

Table des matières

Résumé exécutif	4
Aperçu général	4
Recommandations	5
Introduction	6
Méthodologie, champ d'application et limites	7
Section 1: Qu'est-ce que la participation pertinente ? Pourquoi est-elle importante ?	8
Évolution de la notion dans le secteur humanitaire : de la participation à la participation pertinente	8
Participation pertinente à la gouvernance mondiale des migrations	9
Cadres et politiques au sein du Mouvement	9
Typologies de participation au sein du Mouvement	11
Section 2: Comment le mouvement applique-t-il la participation significative dans la pratique? Quels sont les défis à relever ?	13
Exemples pratiques issus de l'ensemble du Mouvement	13
Intégrer la participation significative au niveau institutionnel	13
Intégrer la participation significative dans les projets et les programmes	14
Intégrer la participation significative à la diplomatie humanitaire et aux efforts de plaidoyer	15
Des idées sur la participation pertinente issues de l'ensemble du Mouvement	16
Obstacles et risques liés à la promotion d'une participation pertinente des personnes migrantes	18
Section 3: Comment le Mouvement peut-il améliorer la participation pertinente ?	20
Annexe 1	22

ACRONYMES

AAP	(Accountability to Affected People) Responsabilité envers les personnes
ERC	Engagement et responsabilité de la communauté
DDG	Discussions de groupe
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Le Mouvement	Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
KI	Informateurs clés
SN	Sociétés nationales
Le Lab	Laboratoire mondial des migrations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Résumé exécutif

Le concept d'implication des communautés et des populations affectées dans l'action humanitaire a évolué au fil du temps dans l'ensemble du secteur humanitaire. Ces dernières années, des pressions ont également été exercées en faveur d'une participation pertinente des personnes ayant vécu l'expérience de la migration à la gouvernance mondiale en matière de migration.

Les cadres et les politiques du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reflètent cette évolution. Ils témoignent d'une reconnaissance croissante du fait que la participation pertinente des personnes migrantes, ou des personnes affectées, peut renforcer l'efficacité, la pertinence, l'impact et la qualité du travail du Mouvement. Cependant, la manière dont le concept est décrit, interprété et mis en œuvre par les acteurs du Mouvement qui travaillent avec et pour les personnes migrantes varie considérablement et démontre un fossé entre la rhétorique et la pratique.

Ce document de travail vise à stimuler la réflexion et le dialogue et à renforcer les efforts visant à promouvoir la participation pertinente des personnes ayant une expérience vécue de la migration dans l'ensemble du Mouvement. Il s'appuie sur une analyse documentaire, des entretiens avec des informateurs clés (IC), 18 membres du personnel de 13 Sociétés Nationales, et deux discussions de groupe (DDG) avec des représentants mondiaux et régionaux du CICR et de la FICR. Les recherches ont eu lieu entre juin et octobre 2023.

Le document de travail identifie à la fois les avantages perçus d'une participation pertinente et les principaux obstacles. Ses recommandations soulignent la nécessité d'engagements plus clairs, d'orientations et d'un renforcement des capacités pour combler le fossé entre les paroles et les actes en ce qui concerne la participation pertinente des personnes ayant une expérience vécue de la migration dans l'ensemble du Mouvement.

Aperçu général

► Une participation pertinente est nécessaire pour que les politiques et les programmes soient efficaces

Les informateurs clés ont convenu qu'une participation pertinente est nécessaire pour que les politiques et les programmes soient efficaces : à la fois pour instaurer la confiance avec les personnes migrantes et pour garantir la pertinence et la durabilité des programmes. En outre, les informateurs clés considèrent que les avantages d'une participation pertinente pour les personnes migrantes elles-mêmes sont l'autonomisation, le sentiment d'appartenance et d'appropriation, ainsi que le développement professionnel et des compétences.

► L'absence de terminologie commune affecte la mise en œuvre

La plupart des informateurs clés ont indiqué que l'absence d'une définition unifiée et explicite de la participation pertinente entraînait des difficultés d'interprétation et, par conséquent, de mise en œuvre. Ils ont convenu que des descriptions claires et contextualisées de la participation pertinente et de la co-conception ou de la co-production contribueraient à renforcer l'action en faveur de la participation pertinente à tous les niveaux au sein du Mouvement — du personnel et des bénévoles jusqu'aux dirigeants.

► Les efforts déployés ne sont pas à la hauteur d'une coproduction et d'une co-conception véritables et durables

Si tous les informateurs clés ont souligné l'importance d'une participation pertinente tout au long du cycle du projet, 10 sur 18 ont indiqué que, dans la pratique, cette participation n'avait lieu qu'au cours de la phase de conception initiale et d'évaluation finale. Les discussions de groupe ont fait écho à ces points de vue et ont mis en évidence le caractère limité et symbolique de la participation des personnes migrantes et des réfugiés aux forums de plaidoyer et d'élaboration des politiques.

► Un fossé entre la rhétorique et l'action

Lorsqu'ils ont été invités à donner leur avis sur l'institutionnalisation de la participation pertinente des personnes migrantes en tant que bénévoles, membres du personnel et dirigeants, tous les informateurs clés ont noté que les personnes migrantes étaient principalement impliquées en tant que bénévoles dans les programmes liés aux migrations. Seuls 10 informateurs clés sur 18 ont indiqué que les personnes migrantes faisaient partie du personnel, et encore moins (un tiers) ont déclaré que les migrants occupaient des postes de direction rémunérés.

En ce qui concerne l'inclusion des personnes migrantes dans les cadres, politiques et stratégies officiels, les informateurs clés ont répondu que leurs Sociétés nationales n'avaient pas pris d'engagements formels ni élaboré de stratégies traitant explicitement de la participation pertinente, mais que des efforts étaient en cours pour y remédier, au moins au niveau opérationnel ou programmatique.

Recommandations

Pour passer de la parole aux actes, des infrastructures et des ressources adéquates seront nécessaires, ainsi que l'adhésion des dirigeants, un engagement et une formation soutenus, et le renforcement des capacités techniques du personnel et des bénévoles. Nous recommandons aux acteurs du Mouvement de prendre les mesures suivantes pour faire en sorte que la participation pertinente des personnes migrantes soit valorisée et intégrée de manière durable et stratégique dans les stratégies, les politiques, les programmes et les activités de plaidoyer du Mouvement :

- ▶ **Créer des opportunités pour les personnes ayant une expérience vécue de rejoindre le mouvement à tous les niveaux** en réalisant des cartographies et des enquêtes internes sur la diversité du personnel et des bénévoles et en analysant les obstacles structurels à une participation pertinente liés aux politiques et aux pratiques en matière de ressources humaines. Au-delà du recrutement, il convient de reconnaître et de valoriser la diversité des compétences, des connaissances et de l'expertise du personnel et des bénévoles ayant vécu l'expérience de la migration, et de redoubler d'efforts pour les soutenir et leur donner les moyens de s'engager efficacement dans la programmation, le plaidoyer et l'élaboration des politiques.
- ▶ **Institutionnaliser une participation pertinente à partir de la base et du sommet** en garantissant des possibilités de participation pertinente au niveau local, ainsi qu'à des postes de direction et à des forums de plaidoyer de haut niveau visant à influencer le plaidoyer et l'élaboration des politiques. En outre, il convient de documenter les effets positifs d'une participation pertinente des personnes migrantes au niveau des politiques et des programmes afin d'encourager la reproduction de ces pratiques dans l'ensemble du Mouvement et au-delà.
- ▶ **Allouer des ressources suffisantes pour créer des espaces et des plateformes permettant une participation pertinente** en aidant les représentants des personnes migrantes à accéder et à participer aux réunions et activités physiques et à distance, et envisager de les indemniser pour le temps qu'ils y consacrent.
- ▶ **Faire en sorte que la participation pertinente soit aussi représentative que possible** en tenant compte de toute la diversité des expériences vécues par les personnes migrantes et en faisant appel à des personnes d'origines différentes et ayant des expériences, des niveaux de vulnérabilité, des domaines d'expertise, des intérêts et des compétences différents afin d'inclure un large éventail de points de vue.
- ▶ **Réduire les risques pour les personnes ayant une expérience vécue** en fournissant aux personnes migrantes des informations claires sur la manière dont leurs informations et leurs points de vue seront utilisés et sur la manière dont leurs données et leur vie privée seront protégées, et obtenir leur consentement à cet égard. Dans le même temps, les acteurs du Mouvement devraient collaborer activement avec les personnes ayant une expérience vécue pour comprendre les risques de sécurité, notamment psychosociale, liés à la participation et la meilleure façon d'atténuer ces risques par des mesures de protection adéquates.
- ▶ **Renforcer les capacités techniques dans l'ensemble du Mouvement** en partageant les ressources existantes, en proposant des formations et en créant des plateformes d'apprentissage et de développement entre pairs sur la participation pertinente au niveau de la programmation et du plaidoyer. Cette démarche devrait inclure un soutien à l'élaboration d'outils et de ressources adaptés au contexte local et reflétant les méthodes préférées des personnes migrantes pour s'engager.
- ▶ **Garantir un engagement durable, être clair et gérer les attentes** en analysant les processus de prise de décision et les dynamiques de pouvoir afin d'examiner leur impact sur la capacité des personnes migrantes à s'engager de manière significative et à participer.
- ▶ **Demander aux personnes migrantes de fournir un retour d'information afin d'adapter les interventions et les approches sur la participation pertinente** en assurant un engagement soutenu (plutôt que ponctuel) avec les représentants des personnes migrantes et en demandant un retour d'information régulier afin d'adapter et d'améliorer les méthodes de travail pour favoriser une participation plus authentique.

Pour passer de la parole aux actes, des infrastructures et des ressources adéquates seront nécessaires, ainsi que l'adhésion des dirigeants, un engagement et une formation soutenus, et le renforcement des capacités techniques du personnel et des bénévoles.

Introduction

Ce document de travail vise à encourager la réflexion et le dialogue et à renforcer les efforts visant à promouvoir la participation significative des personnes ayant une expérience vécue de la migration et du déplacement dans l'ensemble du Mouvement. Il donne un aperçu des cadres pertinents et de la manière dont le concept est décrit,

interprété et mis en œuvre par les acteurs du Mouvement qui travaillent avec et pour les personnes migrantes. Bien que ce document s'appuie sur des pratiques et des données relatives à la migration transfrontalière, il contient des idées qui s'appliquent également aux personnes ayant vécu une expérience de déplacement ou de migration interne.

NOTE SUR LA TERMINOLOGIE

Il n'existe pas de définition unique et communément acceptée des termes « participation significative » ou « expérience vécue » – ceux-ci sont décrits et interprétés différemment à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement. Élaborer une vision commune de ces concepts, et de ce qu'ils impliquent, est une première étape importante pour renforcer la mise en œuvre concrète d'une participation significative au sein du Mouvement. Des descriptions utiles figurent dans les documents du Mouvement.

Participation pertinente : La future Stratégie migratoire du Mouvement (2024-2030) décrit la participation pertinente comme « la création et la garantie d'opportunités accessibles pour les personnes ayant une expérience directe et vécue de la migration, afin qu'elles puissent s'engager et influencer de manière substantielle tous les aspects de la programmation et du plaidoyer du Mouvement en matière de migration, depuis la conception et la discussion initiales jusqu'à la mise en œuvre, le suivi et, en fin de compte, la prise de décision ».¹

Personne migrante : La future stratégie décrit les personnes migrantes comme « [...] toutes les personnes qui fuient ou quittent leur résidence habituelle en quête de sécurité, d'opportunités ou de meilleures perspectives – généralement à l'étranger. Cela inclut, entre autres, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes migrantes apatrides, les travailleurs migrants et les personnes migrantes jugées en situation irrégulière par les autorités publiques ». Cette description est basée sur la politique de la FICR en matière de migration de 2009.

Expérience vécue : Un Comité consultatif sur l'expérience vécue (LEAC) composé de membres du personnel et de volontaires du Mouvement qui se sont identifiés comme ayant une expérience vécue de la migration dans des situations de vulnérabilité a été mis en place pour éclairer l'élaboration de la stratégie du Mouvement en matière de migration. Pour le Comité consultatif sur l'expérience vécue (LEAC), les personnes ayant une expérience vécue ont été décrites comme ayant « une expérience directe du franchissement de la frontière d'un pays [...] et ayant besoin d'une assistance humanitaire et/ou d'une protection à un moment ou à un autre de leur voyage [...] ». Le rapport du Laboratoire « [Perspectives des personnes migrantes : Construire la confiance dans l'action humanitaire](#) » offre

d'autres perspectives, parmi lesquelles : « Les personnes ayant une expérience vécue connaissent les réalités des parcours des personnes migrantes et ont des connaissances importantes à partager qui peuvent informer les opérations des organisations humanitaires ».²

Engagement communautaire : il est défini dans les Engagements du Mouvement comme « des façons de travailler en collaboration avec les personnes et les communautés pour s'assurer que les actions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont efficaces, inclusives, durables et responsables, et qu'elles contribuent à soutenir et à permettre aux personnes et aux communautés de mener et de façonner des changements positifs et durables dans leur propre vie et selon leurs propres termes ».³ La FICR développe ce point dans sa [stratégie d'engagement et de responsabilité de la communauté \(ERC\)](#) de 2023-2025, en soulignant que l'engagement et la responsabilité des communautés impliquent de reconnaître et de valoriser les membres de la communauté en tant que « partenaires égaux ».⁴

Responsabilité : est définie dans les [Engagements du Mouvement pour l'ERC](#) (2019) comme « la responsabilité mutuelle de toutes les composantes du Mouvement d'utiliser leur pouvoir et leurs ressources de manière éthique et responsable, afin de placer les intérêts des personnes et des communautés qu'elles visent à servir au centre des prises de décisions, garantissant ainsi que les actions humanitaires aboutissent aux meilleurs résultats possibles pour elles, tout en protégeant et en préservant leurs droits et leur dignité et en augmentant leur résilience pour pouvoir faire face aux situations de vulnérabilité et de crise. »⁵

1 Cette description de la participation pertinente a été élaborée par le Comité consultatif sur l'expérience vécue (Lived Experience Advisory Committee, LEAC), créé spécifiquement pour donner des conseils sur l'élaboration et le contenu de la présente stratégie en matière de migration.

2 [Perspectives de personnes migrantes : Renforcer la confiance dans l'action humanitaire](#), Laboratoire mondial des migrations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2022 (page 40)

3 [Engagements à l'échelle du mouvement pour l'engagement et la responsabilité de la communauté](#), 2019 (page 4).

4 [Stratégie d'engagement et de responsabilité des communautés](#), FICR, 2023 (page 5).

5 [Engagements à l'échelle du mouvement pour l'engagement et la responsabilité de la communauté](#), 2019 (page 4).

Méthodologie, champ d'application et limites

Ce document de travail a été élaboré à partir d'une analyse documentaire⁶, d'entretiens d'informateurs clés avec 18 membres du personnel de 13 sociétés nationales⁷ et de deux discussions de groupe avec des représentants mondiaux et régionaux du CICR et de la FICR (organisés entre juin et octobre 2023).

Des informateurs clés ont été sélectionnés sur la base des suggestions des points focaux régionaux et mondiaux sur les migrations de la FICR et du CICR, ainsi que dans le cadre des projets de recherche antérieurs du laboratoire. Malheureusement, tous les informateurs clés contactés n'étaient pas disponibles pour participer aux entretiens, ce qui a limité la portée géographique des exemples pratiques fournis dans ce document. Enfin, ce document ne constitue pas une évaluation de l'efficacité ou de la qualité des différentes approches de la participation significative des

personnes migrantes dans l'ensemble du Mouvement, et les idées et recommandations qu'il contient ne doivent pas être considérées comme telles.

Ce document est divisé en trois sections.

Des informateurs clés ont été sélectionnés sur la base des suggestions des points focaux régionaux et mondiaux sur les migrations de la FICR et du CICR, ainsi que dans le cadre des projets de recherche antérieurs du laboratoire.



La Croix-Rouge gambienne gère des points de services humanitaires fixes et mobiles afin d'offrir une aide humanitaire et une protection aux personnes migrantes en transit à travers le pays. Crédit photo : Société de la Croix-Rouge gambienne

- 6 Cette revue de la littérature a couvert diverses stratégies du Mouvement, rapports et conseils sur la participation, l'engagement et la responsabilité communautaires, la migration, programmation et plaidoyer; modèles de participation externe, stratégies, documents de recherche et de projets d'autres organisations; matériel académique et documents de politique liés à la participation.
- 7 Cette analyse documentaire portait sur les stratégies, rapports et orientations du Mouvement en matière de participation, d'Engagement et de responsabilité de la communauté, de programmation en matière de migration et de plaidoyer; sur les modèles de participation externe, les stratégies, les documents de recherche et de projet d'autres organisations; sur le matériel universitaire et les documents de politique générale relatifs à la participation.

Section 1:

Qu'est-ce que la participation pertinente ? Pourquoi est-elle importante ?

Évolution de la notion dans le secteur humanitaire : de la participation à la participation pertinente

Le concept de consultation des bénéficiaires de l'action humanitaire et de recherche de leur contribution trouve son origine dans le secteur du développement dans les années 1990.⁸ L'une des premières définitions de la participation à l'action humanitaire figure dans le manuel [de 2003 intitulé Participation des populations touchées par les crises à l'action humanitaire](#) : « l'engagement des populations affectées dans une ou plusieurs phases du cycle de projet : évaluation, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation [...] »⁹

La [Norme humanitaire de base de 2014 sur la qualité et la responsabilité](#) (Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability, CHS)¹⁰ cite la participation comme le quatrième des neuf engagements des acteurs humanitaires : « Les communautés et les personnes touchées par une crise connaissent leurs droits, ont accès à l'information et participent aux décisions qui les concernent. »¹¹ Pour concrétiser cet engagement, les acteurs humanitaires sont encouragés à veiller à ce que « des politiques soient mises en place pour impliquer les communautés et les personnes touchées par la crise, en tenant compte des priorités et des risques qu'elles identifient à tous les stades du travail ». ¹²

Dix ans plus tard, dans la [CHS révisée \(2024\)](#), nous constatons que la participation a gagné en importance — elle figure plus haut dans l'« agenda » (engagement numéro un)¹³ *écoutées*, mais aussi *entendues*, et que leurs voix doivent *influencer et façonner les résultats concrets*. Pour ce faire, la CHS 2024 appelle les acteurs humanitaires à aller au-delà de l'établissement de politiques d'engagement avec les personnes affectées et à *institutionnaliser* une participation pertinente par le biais d'approches de l'ensemble de l'organisation. Elle exige des acteurs humanitaires qu'ils « mettent en place une approche organisationnelle cohérente pour assurer un partage transparent de l'information, une communication et une participation pertinente des personnes et des communautés aux actions et aux décisions qui les concernent. »¹⁴

Le chantier « [Révolution de la participation](#) », créé dans le cadre du Grand Bargain de 2016¹⁵ souligne également la nécessité d'un « changement permanent et durable » dans le mode de fonctionnement des acteurs humanitaires, afin d'intégrer une participation pertinente dans la pratique.

8 Voir [Participation des personnes touchées par les crises à l'action humanitaire](#), ALNAP, 2014 (page 8) et [Perspectives historiques de la participation au développement](#), Andrea Cornwall, Institute of Development Studies, University of Sussex (page 1).

9 [Participation des populations touchées par les crises à l'action humanitaire](#), ALNAP/Groupe URD, 2003 (page 20)

10 La norme CHS (2014) est le résultat de l'Initiative conjointe sur les normes (Joint Standards Initiative, JSI) dans le cadre de laquelle le Partenariat pour la responsabilité humanitaire (HAP) International, People In Aid et le Projet Sphère ont uni leurs forces pour rechercher une plus grande cohérence pour les utilisateurs des normes humanitaires.

11 [Norme humanitaire de base 2014 sur la qualité et la responsabilité](#) (page 13)

12 Ibid.

13 [Norme humanitaire de base sur la qualité et la responsabilité, Édition 2024](#) « Les personnes et les communautés en situation de crise et de vulnérabilité peuvent exercer leurs droits et participer aux actions et aux décisions qui les concernent » (page 6).

14 Ibid.

15 Le [Grand Bargain](#), lancé lors du Sommet humanitaire mondial en 2016, est un accord unique entre certains des plus grands donateurs et organisations humanitaires qui se sont engagés à mettre plus de moyens entre les mains des personnes dans le besoin et à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action humanitaire.

Participation pertinente à la gouvernance mondiale des migrations

Ces dernières années, des pressions ont également été exercées en faveur d'une participation pertinente des personnes ayant une expérience vécue à la gouvernance mondiale des migrations. Par exemple, le [Pacte mondial sur les réfugiés de 2018](#) s'appuie sur une approche multipartite et partenariale, reconnaissant que « les réponses sont plus efficaces lorsqu'elles impliquent activement et de manière significative ceux qu'elles sont censées protéger et aider »¹⁶. Le RMC charge les États et les autres parties prenantes de veiller à ce que les réfugiés soient associés à son processus de suivi et d'examen, notamment par l'intermédiaire du Forum mondial sur les réfugiés.¹⁷ Le [Refugee Participation Pledge](#) (engagement de participation des réfugiés) a été lancé en 2019 en prévision du premier Forum mondial sur les réfugiés, afin de favoriser la coopération pour une participation pertinente des réfugiés aux processus d'élaboration des politiques. Cet engagement a atteint 100 signataires lors du Forum mondial sur les réfugiés 2023.¹⁸ La participation des réfugiés au Forum mondial sur les réfugiés a également reflété la volonté d'une participation pertinente à la gouvernance mondiale des migrations. Plus de 320 représentants de réfugiés ont participé au Forum mondial sur les réfugiés 2023, soit quatre fois plus que l'édition 2019. 14 États et de nombreuses organisations de la société civile ont intégré des conseillers en matière de réfugiés dans leurs délégations en 2023.¹⁹

Le renforcement de la participation pertinente des réfugiés a également fait l'objet d'un débat permanent dans le cadre des consultations sur la réinstallation et les parcours complémentaires (anciennement les consultations tripartites annuelles sur la réinstallation/ATCR). La participation pertinente des réfugiés — allant de la consultation aux partenariats et à la co-conception avec les réfugiés — était une approche transversale dans la [stratégie triennale sur la réinstallation et les parcours complémentaires \(2019-21\)](#) élaborée par l'ATCR. Aujourd'hui, les représentants des réfugiés co-dirigent et participent à la prise de décision sur les consultations par l'intermédiaire du groupe consultatif des réfugiés.²⁰

Parallèlement, le principe de l'ensemble de la société du [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) (*Global Compact for Safe, Orderly, and Regular Migration, GCM*), 2018 envisage 'de vastes partenariats multipartites pour aborder la migration dans toutes ses dimensions en incluant les personnes migrantes [...] dans la gouvernance des migrations'.²¹ Toutefois, contrairement au GCR, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) ne mentionne pas explicitement la « participation pertinente ». Cette absence et cette représentation limitée des personnes migrantes tout au long des processus de mise en œuvre et d'examen du GCM ont été critiquées²² lors du Forum international d'examen des migrations (IMRF) en 2022, et des appels ont été lancés pour faciliter la participation pertinente des personnes migrantes — quel que soit leur statut migratoire.²³ Dans la [Déclaration de progrès du FMI 2022](#), les États s'engagent à « promouvoir la participation pertinente des personnes migrantes aux discussions politiques sur les questions qui les concernent » dans le cadre des recommandations visant à accélérer la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM).²⁴ Plus récemment, le Réseau des Nations unies sur les migrations a encouragé l'engagement des personnes migrantes et de celles ayant une expérience vécue dans le deuxième cycle d'examen régionaux du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) en 2024 et 2025.

Cadres et politiques au sein du Mouvement

Il existe de nombreux cadres, politiques et stratégies visant à renforcer la participation des personnes et communautés touchées aux activités du Mouvement. Ces documents utilisent des noms différents pour décrire le processus d'Engagement et de responsabilité de la communauté (ERC), mais ils décrivent essentiellement la même chose, à savoir « [...] le processus de travail transparent et participatif avec les communautés qui améliore la qualité des programmes et des opérations ».²⁵

16 [2018 Pacte mondial sur les réfugiés](#) (paragraphe 34, page 14)

17 Ibid. « Les États et les parties prenantes concernées faciliteront la participation pertinente des réfugiés, notamment des femmes, des personnes handicapées et des jeunes, aux Forums mondiaux sur les réfugiés, en veillant à ce que leurs points de vue sur les progrès accomplis soient pris en compte. » (Paragraphe 106, page 42)

18 Les signataires sont des gouvernements, des organisations de réfugiés, des ONG nationales et internationales, des acteurs du secteur privé, des fondations philanthropiques et des organisations internationales, dont la FICR. La liste complète est disponible [ici](#)

19 [Participation pertinente des personnes déplacées de force et des apatrides au Forum mondial sur les réfugiés 2023 | Le Pacte mondial sur les réfugiés | HCR \(globalcompactrefugees.org\)](#).

20 Créé en 2020, le groupe consultatif sur les réfugiés est le principal organe représentatif des représentants régionaux, nationaux et mondiaux des réfugiés qui influencent la prise de décision politique sur la réinstallation et les voies complémentaires lors des Consultations sur la réinstallation et les voies complémentaires (Consultations on Resettlement and Complementary Pathways, CRCP), anciennement les Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation (ATCR).

21 [2018 Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) (paragraphe 15, page 5)

22 Voir par exemple la note conceptuelle de l'événement parallèle au Forum international d'examen des migrations (mai 2022) « [Par les personnes migrantes, pour les personnes migrantes : Plaidoyer en faveur d'une participation pertinente des personnes migrantes aux processus de l'IMRF et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières \(GCM\)](#) »

23 QUNO, [Justice migratoire : Tenir les promesses du Pacte mondial pour les migrations](#)

24 [Déclaration de progrès de l'IMRF 2022](#) (paragraphe 51, page 9)

25 Voir [A Red Cross Red Crescent Guide to Engagement et responsabilité de la communauté \(ERC\)](#), FICR (2021) page 13 « What's in a Name ».

La **participation** (ou participation pertinente) est généralement considérée comme l'une des trois principales composantes de ces approches, au même titre qu'une **communication** claire et ouverte (sur le mandat et les activités du Mouvement, les informations relatives aux moyens de sauver des vies et la manière dont les personnes et les communautés touchées peuvent être impliquées) et des mécanismes permettant de solliciter, d'écouter et de prendre en compte le **retour d'information** des personnes et des communautés touchées. Dans ces documents — dont certains datent de vingt ans — les termes utilisés vont de « engagement » et « implication » à « participation » et — plus récemment — « participation pertinente ».

Dans le [Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales \(ONG\) lors des opérations de secours en cas de catastrophe de 1994](#), le Mouvement a reconnu la nécessité d'une participation communautaire à la conception, à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de secours et de réhabilitation.²⁶ L'édition 2013 des [Principes et règles pour l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#) fait référence à l'engagement des bénéficiaires, c'est-à-dire au fait de veiller à ce que les personnes touchées par une catastrophe soient impliquées dans les évaluations et les prises de décision afin que l'assistance corresponde à leurs besoins et à leurs priorités.²⁷

Plus récemment, dans les [Engagements 2019 du Mouvement pour l'ERC](#), toutes les composantes s'engagent à « [...] faciliter une plus grande participation des populations et des communautés locales, y compris des volontaires de la Société Nationale, et les aider à appliquer leurs connaissances, leurs compétences et leurs capacités pour trouver des solutions appropriées et efficaces à leurs problèmes. »²⁸

En attendant, le [cadre institutionnel de Responsabilité envers les personnes affectées 2020 du CICR](#) reconnaît « l'importance d'obtenir l'avis des personnes affectées sur leurs propres besoins pour trouver et concevoir leurs propres solutions tout en reconnaissant la diversité des personnes qui forment une communauté et l'éventail de leurs besoins et de leurs capacités. »²⁹

26 [Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales \(ONG\) lors des opérations de secours en cas de catastrophe](#), 1994 (engagement 7, page 4) : « L'assistance en cas de catastrophe ne doit jamais être imposée aux bénéficiaires. La meilleure façon d'apporter une aide efficace et une réhabilitation durable est d'associer les bénéficiaires prévus à la conception, à la gestion et à la mise en œuvre du programme d'aide. Nous nous efforcerons de faire participer pleinement les communautés à nos programmes d'aide et de réhabilitation. »

27 [Principes et règles pour l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#), édition 2013 (page 13)

28 [2019 Engagement et responsabilité de la communauté pour l'ERC](#) (page 6)

29 [Cadre institutionnel du CICR pour la redevabilité envers les personnes affectées](#) (2020) (page 1)

30 [Stratégie ERC de la FICR 2023-2025](#) (page 12)

31 [Stratégie mondiale de la FICR en matière de migration 2018-2022](#) (page 9)

32 Les Catalyseurs reflètent les approches, les capacités et les ressources transversales essentielles à la mise en œuvre de la présente stratégie migratoire et dans lesquelles le Mouvement s'engage à investir.

33 La [Stratégie 2030 de la FICR](#), par exemple, propose « [...] un changement urgent du leadership et de la prise de décision au niveau le plus local - en plaçant les communautés locales au centre même du changement afin que nos actions soient efficaces, inclusives et durables. » (page 6). Dans le même temps, la [stratégie 2019-2024 du CICR](#) indique que la facilitation d'une participation significative « [...] nécessitera du temps, de nouvelles approches, des outils et des techniques pratiques, et une transformation plus profonde des structures traditionnelles. Il s'agira notamment de passer d'une culture de contrôle opérationnel du haut vers le bas à une culture d'engagement véritable avec les populations et les communautés touchées, ainsi qu'avec les acteurs locaux et les personnes influentes dans leur environnement ».

La récente [stratégie ERC 2023-2025 de la FICR](#) définit son objectif stratégique selon lequel la participation active et significative des communautés « [...] renforce la pertinence, l'impact et la qualité de notre travail tout en leur permettant de conduire le changement pour elles-mêmes, leurs communautés et le monde ».³⁰

En ce qui concerne la *participation significative* des personnes migrantes, la [Stratégie mondiale sur la migration de la FICR \(2018-2022\)](#) évoque la nécessité de « [...] faire en sorte que les personnes migrantes puissent se faire entendre et que leurs besoins et leurs préoccupations guident notre action humanitaire ».³¹ Elle va même plus loin en stipulant qu'une action prioritaire pour les Sociétés nationales devrait être de « procéder au recrutement de manière à cibler spécifiquement les personnes migrantes et les minorités et à encourager leur participation ».

La prochaine Stratégie migratoire du Mouvement (2024-2030) s'appuie sur ces éléments grâce à son élément transversal³² sur la responsabilité et la participation significative, qui vise à garantir que « les diverses capacités, expériences, besoins et vulnérabilités [des personnes migrantes] informent et orientent le travail du Mouvement ». Pour y parvenir, le Mouvement décide d'investir dans les personnes ayant une expérience directe et vécue de la migration, en créant et en garantissant des possibilités accessibles de participer de manière significative à tous les aspects du travail du Mouvement, y compris en tant que dirigeants, membres du personnel et volontaires, en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités ».

En dépit de leurs différences, ces cadres et politiques reconnaissent tous que la participation significative des personnes migrantes ou des personnes affectées peut renforcer l'efficacité, la pertinence, l'impact et la qualité du travail du Mouvement. En outre, tous reconnaissent la nécessité de s'engager auprès des personnes touchées dans leur diversité (âge, sexe et handicap), plutôt que de les considérer comme un groupe homogène. Enfin, tous soulignent la nécessité d'une transformation profonde et structurelle du mode de fonctionnement du Mouvement³³ — y compris la manière dont il est dirigé et doté en personnel — afin de garantir qu'une participation significative soit une réalité opérationnelle pour le Mouvement.

Typologies de participation au sein du Mouvement

Les acteurs du mouvement utilisent divers outils pour promouvoir la compréhension et la mise en œuvre concrète de la participation, y compris des outils visuels qui illustrent les différents types de participation. Par exemple, la figure 2, l'échelle de coproduction³⁴, été utilisée par le laboratoire pour élaborer le présent document de discussion : il a été demandé aux informateurs clés d'évaluer le type de participation utilisé par leur société nationale et de le situer sur l'échelle (*voir ci-dessous*). Dans l'Échelle de coproduction, les termes « co-conception » et « coproduction » — qui font référence au travail en partenariat égal avec les personnes et les communautés concernées — s'alignent sur certaines conceptions de la participation significative. La figure 1 est

une typologie de la participation utilisée dans le cadre de responsabilité envers les personnes affectées du CICR.³⁵ Dans ce cas de figure, la « participation interactive » est la plus proche de la participation effective, car elle décrit une approche dans laquelle les personnes et les communautés touchées participent à l'évaluation des besoins, à la conception des programmes et, surtout, à la prise de décision. La figure 3 — utilisée dans le matériel de formation de la FICR — illustre les niveaux de participation de la communauté.³⁶ Le terme « collaborer » — par lequel les communautés et les États membres planifient et décident ensemble — est celui qui correspond le mieux à une participation significative.

Figure 1. Typologie de la participation



Initiatives locales

La population touchée prend l'initiative, indépendamment des organisations ou institutions extérieures. Bien qu'elle puisse faire appel à des organismes extérieurs pour soutenir ses initiatives, le projet est conçu et géré par la communauté ; c'est l'organisation d'aide qui participe aux projets de la population.

Participation interactive

La population touchée participe à l'analyse des besoins dans le cadre de la conception des programmes et dispose d'un pouvoir de décision.

Participation sous forme de matériel, d'argent ou de travail

La population touchée fournit une partie des matériaux et/ou de la main-d'œuvre nécessaires à l'intervention. Cela inclut les mécanismes de recouvrement des coûts.

Participation par le biais d'incitations matérielles

La population touchée fournit une partie des matériaux et/ou de la main-d'œuvre nécessaires à la réalisation d'une opération, en échange d'un paiement en espèces ou en nature de la part de l'organisation.

Participation par consultation

La population concernée est invitée à donner son point de vue sur un sujet donné, mais elle ne dispose d'aucun pouvoir de décision et n'a aucune garantie que son point de vue sera pris en considération.

Participation par le biais de la fourniture d'informations

La population touchée fournit des informations en réponse aux questions, mais elle n'a aucune influence sur le processus, puisque les résultats de l'enquête ne sont pas partagés et que leur exactitude n'est pas vérifiée.

Participation passive

La population concernée est informée de ce qui va se passer ou de ce qui s'est passé. Bien qu'il s'agisse d'un droit fondamental des personnes concernées, il n'est pas toujours respecté.

34 Échelle de coproduction, utilisée par le groupe consultatif national de coproduction de l'organisation britannique [Think Local Act Personal](#)

35 [cadre de responsabilité envers les personnes affectées \(2020\)](#) page 7. Cette phrase est tirée du [Manuel de participation des travailleurs humanitaires sur le terrain du Groupe URD](#) (chapitre 1).

36 Tiré de la formation en ligne ERC de la FICR « Participation for People on the Move ». Le diagramme est basé sur le [spectre de participation publique de l'IAP2](#).

Figure 2. Échelle de la coproduction

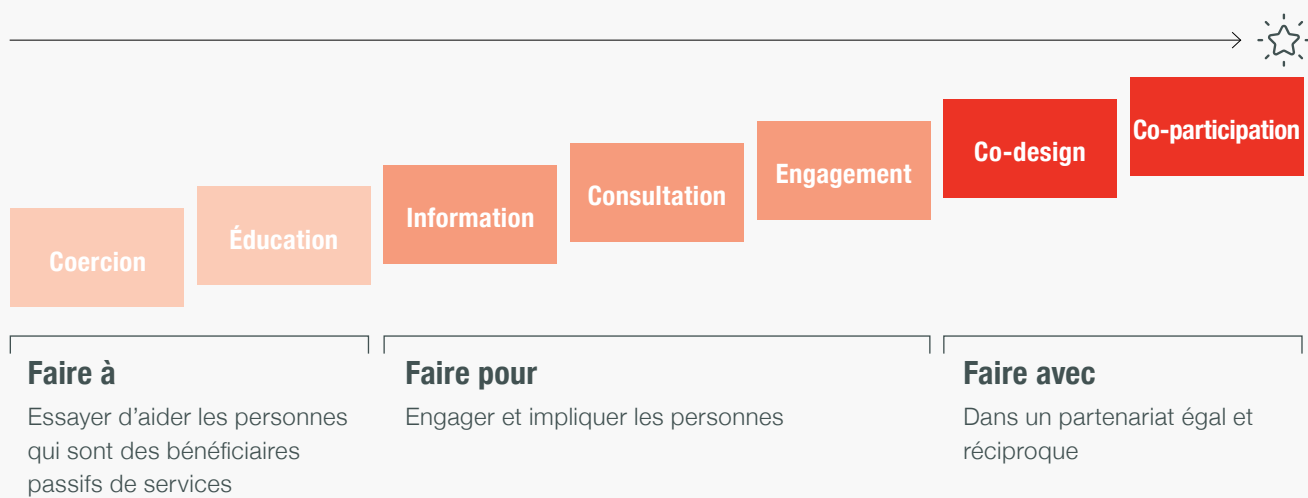


Figure 3. Spectre des niveaux de participation communautaire



Basé sur le Spectre de participation publique de l'IAP2, 2014

Section 2: Comment le mouvement applique-t-il la participation significative dans la pratique? Quels sont les défis à relever?

Exemples pratiques issus de l'ensemble du Mouvement

Les exemples suivants montrent comment les Sociétés nationales, la FICR et le CICR ont rendu opérationnelle une participation significative, en l'incorporant dans des projets et des programmes, en l'ancrant au niveau institutionnel, et dans la diplomatie

► Intégrer la participation significative au niveau institutionnel:

LEAC

Informar la stratégie sur les mouvements migratoires : Comité consultatif sur l'expérience vécue (LEAC)

En 2022, le LEAC a été créé pour guider et informer le développement de la stratégie du mouvement sur les migrations. Le LEAC était composé d'employés et de volontaires ayant une expérience vécue de la migration dans des situations de vulnérabilité, qui étaient également des praticiens travaillant sur et soutenant la programmation liée à la migration au sein du Mouvement. Le LEAC s'est réuni régulièrement en 2023 pour fournir des commentaires sur le texte et la terminologie et partager des réflexions et des recommandations sur la manière d'améliorer l'application de la participation significative dans le travail du Mouvement lié à la migration.

FRANCE

Croix-Rouge française : engagement stratégique par le biais de conseillers en migration pour les pairs

La Croix-Rouge française (CRF) recrute des conseillers en migration « ex-pairs » (mot-valise d'experts et de pairs) pour améliorer la qualité de son travail en matière de migration en partageant leur expérience vécue afin de guider et de conseiller la société nationale. Les anciens pairs aident à sélectionner les projets liés aux migrations qui seront financés par la CRF, testent de nouveaux outils et contribuent à la stratégie d'influence de la CRF. La CRF a également veillé à ce que les personnes migrantes sélectionnées soient d'origines différentes, reflétant ainsi la diversité des communautés de personnes migrantes en France.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Croix-Rouge néo-zélandaise : participation du personnel ayant une expérience vécue aux processus de prise de décision

Au sein de la Croix-Rouge néo-zélandaise (NZRC), environ 50 % du personnel de l'équipe chargée des migrations sont des personnes ayant vécu l'expérience d'un parcours de réfugié. La NZRC emploie un responsable de l'engagement communautaire en matière d'expérience vécue et des responsables de l'établissement, qui ont tous une expérience vécue et participent aux processus décisionnels liés aux programmes de migration. En outre, le groupe consultatif sur les migrations de la NZRC est composé de bénévoles issus des communautés de réfugiés et de membres du personnel ayant une expérience vécue ; il contribue à orienter le travail de réinstallation et à améliorer les réponses opérationnelles. Enfin, le personnel ayant une expérience vécue peut rejoindre les groupes de conseil en matière de migration aux niveaux national et local, ce qui leur offre un espace sûr pour partager leurs préoccupations et discuter des possibilités d'amélioration des compétences et de développement professionnel.

Au sein de la Croix-Rouge néo-zélandaise (NZRC), environ 50 % du personnel de l'équipe chargée des migrations sont des personnes ayant vécu l'expérience d'un parcours de réfugié.

► Intégrer la participation significative dans les projets et les programmes:

TURQUIE

Société turque du Croissant-Rouge (TRCS) : participation des personnes migrantes et des communautés aux conseils consultatifs

Dans ses centres communautaires, TRCS a mis en place des conseils consultatifs pour garantir la participation de la communauté à la prise de décision et à la mise en œuvre. Les conseils consultatifs comprennent des habitants, des personnes migrantes et des responsables communautaires représentant les différents segments de la société qui ont accès aux services des centres communautaires. Ils prennent des décisions sur la mise en œuvre des projets et peuvent également faire des suggestions, des réclamations et partager d'autres informations relatives aux centres communautaires, contribuant ainsi à définir l'orientation des programmes et des services et à améliorer la responsabilité vis-à-vis des personnes bénéficiant d'une aide.

ZAMBIE

Croix-Rouge de Zambie : intégrer la diversité des points de vue dans la conception et la mise en œuvre des projets

Dans l'un des camps où travaille la Croix-Rouge de Zambie, on trouve quatre grands pays d'origine des réfugiés, ce qui signifie qu'il faut prendre en compte des perspectives et des points de vue différents. Pour assurer la représentation et comprendre la diversité des besoins et des points de vue, la Société nationale travaille avec les chefs de bloc (quartier du camp) et les chefs de communauté. Elle a également formé et engagé quatre volontaires communautaires de chaque nationalité. Cette approche permet de s'assurer que les différents points de vue sont intégrés dans la conception et la réalisation du projet et que les préoccupations, les besoins ou les considérations culturelles liés aux conflits sont pris en compte. Dans le cadre de la promotion des services de RFL, par exemple, la Société nationale a travaillé avec les dirigeants locaux pour sensibiliser les communautés des différents pays d'origine aux services disponibles et instaurer un climat de confiance.

Les conseils consultatifs comprennent des habitants, des personnes migrantes et des responsables communautaires représentant les différents segments de la société qui ont accès aux services des centres communautaires

ARGENTINE

Croix-Rouge argentine : concevoir des activités en collaboration avec des organisations de personnes migrantes

La Croix-Rouge argentine a participé à des initiatives de co-conception et de co-production avec des organisations dirigées par des personnes migrantes, y compris des ateliers pour les personnes migrantes sur l'accès aux droits et à l'information, et des formations sur des questions identifiées par les communautés de personnes migrantes. La Croix-Rouge argentine examine régulièrement les besoins et les demandes formulés par les personnes migrantes et collabore avec les organisations de personnes migrantes pour y répondre et co-construire des activités et des projets.

AUSTRALIE

Croix-Rouge australienne : faire participer les personnes migrantes à la conception d'un centre pour le droit au travail

Pour mettre en place son Work Right Hub, destiné à aider les personnes migrantes à identifier si elles-mêmes ou une personne qu'elles connaissent ont été victimes d'exploitation, la Croix-Rouge australienne a travaillé en partenariat avec des personnes ayant une expérience vécue de la migration. Elles ont donné des conseils sur l'accessibilité et la conception du Hub, et leur contribution a permis d'apporter des changements concrets au contenu.

LA CRR EN ACTION

La CRR en action : approches participatives de l'intégration par le biais du projet AVAIL

Le projet « Amplifier les voix des demandeurs d'asile et des réfugiés pour l'intégration et les compétences de vie » (Amplifying the Voices of Asylum Seekers and Refugees for Integration and Life Skills, AVAIL) a été mis en œuvre de 2018 à 2020. Dirigé par la Croix-Rouge britannique, en partenariat avec la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge irlandaise, la Croix-Rouge lettonne et la FICR, il visait à explorer de nouvelles façons de soutenir l'intégration des réfugiés, des demandeurs d'asile et des communautés d'accueil en testant des approches participatives. Le projet AVAIL visait à permettre aux personnes ayant une expérience vécue d'avoir un impact à différents niveaux de la prestation de services, de la stratégie, de la politique et de la société en général.³⁷

³⁷ Pour plus d'informations, consultez le [projet AVAIL : Co-production in service design and service delivery \(étude de cas\)](#) et [Co-Design of the UK Asylum Process Course \(étude de cas\)](#).

► Intégrer la participation significative à la diplomatie humanitaire et aux efforts de plaidoyer:

FICR

FICR : faire entendre la voix des personnes migrantes dans les forums mondiaux

Lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 et 2023 et de la réunion des hauts fonctionnaires du HCR de 2021, la FICR a donné la priorité aux réfugiés (personnel et bénévoles des Sociétés nationales ayant une expérience vécue) dans leur délégation, et leurs déclarations officielles ont été corédigées et prononcées par des représentants des réfugiés. En outre, la FICR a promu le soutien à l'engagement du Forum mondial sur les réfugiés 2023 sur la participation des réfugiés et, avec certaines sociétés nationales, a encouragé les gouvernements à inclure des conseillers pour les réfugiés dans leurs délégations. Lors des consultations tripartites annuelles de 2023 sur la réinstallation, deux représentants des réfugiés de sociétés nationales faisaient partie de la délégation du réseau de la FICR. En outre, la FICR a soutenu des personnes ayant une expérience vécue du déplacement pour qu'elles prennent la parole lors d'événements sur le climat, notamment lors de la COP27 et de la planification des événements de la COP28. La FICR s'est également efforcée de faire entendre la voix des personnes migrantes et déplacées dans des forums tels que l'IMRF en 2022.

Soutenus par la Croix-Rouge britannique, les ambassadeurs VOICES bénéficient d'une formation, d'un mentorat et d'un soutien psychosocial afin d'amplifier leur voix.

GRANDE-BRETAGNE

Croix-Rouge britannique : partager l'expérience des réfugiés pour faire évoluer les mentalités, les politiques et les pratiques

Le [réseau VOICES](#) est un groupe britannique d'experts ayant l'expérience des déplacements forcés (principalement des réfugiés et des demandeurs d'asile), qui ont exprimé le souhait de partager leurs expériences afin de faire évoluer les mentalités, les politiques et les pratiques. Soutenus par la Croix-Rouge britannique, les ambassadeurs VOICES bénéficient d'une formation, d'un mentorat et d'un soutien psychosocial afin d'amplifier leur voix. Ils s'expriment sur la base de leur expérience personnelle et au nom du réseau et des autres réfugiés et demandeurs d'asile. Les ambassadeurs VOICES sont indépendants et ne représentent pas le point de vue de la Croix-Rouge britannique ou de toute autre organisation.



La Croix-Rouge argentine fournit une aide humanitaire et une protection aux migrants dans le besoin en provenance de nombreux pays qui arrivent et traversent ses frontières. Crédit : Cruz Roja Argentina

► Des idées sur la participation pertinente issues de l'ensemble du Mouvement

Dix-huit informateurs clés de 13 Sociétés nationales ont été interrogés sur leur interprétation de la participation pertinente, sur la nécessité et les avantages potentiels de la participation pertinente, et sur la manière dont elle a été mise en œuvre au sein de leur organisation. Ils ont également été invités à partager leurs points de vue sur les défis, les considérations pratiques et les risques liés à la participation pertinente des personnes migrantes. Les principaux enseignements tirés des entretiens sont résumés ci-dessous.

Une participation pertinente est nécessaire pour que les politiques et les programmes soient efficaces :

interrogés sur la nécessité d'une participation pertinente et sur ses avantages,³⁸ la majorité des informateurs clés (16 sur 18) ont souligné son importance, d'une part, pour instaurer un climat de confiance avec les personnes migrantes et, d'autre part, pour garantir la pertinence et la durabilité des programmes. La participation pertinente a également été décrite comme un exemple de meilleure pratique en termes de responsabilité et d'atténuation des risques, et comme un facteur de légitimité et de crédibilité pour les efforts de plaidoyer. Selon les informateurs clés, les avantages d'une participation pertinente pour les personnes migrantes comprennent l'autonomisation, un sentiment d'appartenance et d'appropriation, ainsi que le développement professionnel et des compétences.

L'absence de terminologie commune affecte la mise en œuvre :

la majorité des informateurs clés ont indiqué que l'absence d'une définition unifiée et explicite de la participation pertinente entraînait des difficultés d'interprétation et, par conséquent, de mise en œuvre. Lorsqu'on leur a demandé de définir la participation pertinente, les informateurs clés ont utilisé une série de termes, notamment « participation pertinente », « inclusion », « inclusivité » ou « participation des personnes ayant une expérience vécue », « co-conception » et « co-production ». La majorité des informateurs clés ont convenu que des descriptions claires et contextualisées de la participation pertinente et de la co-conception ou de la co-production (pouvant être traduites dans d'autres langues) contribueraient à renforcer l'action en faveur de la participation pertinente à tous les niveaux au sein du Mouvement, depuis le personnel et les bénévoles jusqu'à la direction.

Les efforts déployés ne sont pas à la hauteur d'une coproduction et d'une co-conception véritables et durables :⁴⁰

il a été demandé aux informateurs clés de considérer leur travail sur la participation pertinente en termes [d'échelle de co-production](#)⁴¹ (voir annexe). Quatorze informateurs clés sur dix-huit ont placé leurs sociétés nationales au milieu de l'échelle, c'est-à-dire que les SN s'engagent et consultent les personnes migrantes, mais que les opinions de ces dernières influencent rarement les décisions ou conduisent à des changements. Si tous les informateurs clés ont souligné l'importance d'une participation pertinente tout au long du cycle du projet, 10 sur 18 ont indiqué que, dans la pratique, cette participation avait surtout lieu lors de la phase de conception initiale et d'évaluation finale.

Les discussions de groupe ont fait écho à ces points de vue et ont souligné le caractère limité et symbolique de la participation des personnes migrantes et des réfugiés aux forums de plaidoyer et de politique : bien qu'ils soient invités à partager leurs expériences lors d'événements, ils ne sont pas systématiquement impliqués dans la préparation de notes d'information ou de messages de plaidoyer. En général, la participation a été décrite par les informateurs clés en termes de ce qui est fait par les sociétés nationales, plutôt que de ce à quoi elles aspirent, et les activités telles que les mécanismes de retour d'information et de plaintes ont été citées plutôt que la prise de décision à l'initiative des personnes migrantes. Huit informateurs clés sur dix-huit ont indiqué que leur SN avait conçu des services en collaboration avec les utilisateurs, mais il s'agissait généralement d'une démarche ad hoc.

38 Les questions suivantes ont été posées aux informateurs clés : « Quels sont les principaux incitants et avantages pour assurer la "participation pertinente des personnes migrantes" à l'action humanitaire ? Pourquoi pensez-vous qu'une "participation pertinente" est nécessaire ? »

39 Les questions suivantes ont été posées aux informateurs clés : « Que signifie pour vous (ou pour votre Société Nationale/organisation) une participation pertinente ? Comment cette phrase est-elle interprétée ou définie dans votre travail avec et pour les personnes migrantes (ou par votre Société Nationale/organisation) ? »

40 Les questions suivantes ont été posées aux informateurs clés : « Dans quelle mesure pensez-vous que votre Société Nationale (ou organisation) s'engage dans l'échelle de participation illustrée ci-dessous ? Avez-vous des exemples spécifiques à partager à partir de votre contexte et de la programmation de la migration basée sur les différents niveaux ? » Chaque étape ou niveau de l'échelle a été expliqué ou clarifié dans le but d'une compréhension commune.

41 Développé par le Groupe consultatif national pour la coproduction (voir [Think Local Act Personal et le Groupe consultatif national pour la coproduction](#))

Un fossé entre la rhétorique et l'action :

Les informateurs clés ont été invités à partager leur point de vue sur l'institutionnalisation de la participation pertinente des personnes migrantes par leur inclusion en tant que bénévoles, membres du personnel et dirigeants, ainsi que par des cadres, des politiques et des stratégies formels.⁴²

Tous les informateurs clés ont noté que les personnes migrantes étaient principalement impliquées en tant que bénévoles dans les programmes liés à la migration, tandis que 10 sur 18 ont noté leur implication en tant que membres du personnel. Un tiers des informateurs clés ont déclaré que les personnes migrantes occupaient des postes de direction rémunérés. Une préoccupation commune exprimée par les informateurs clés est le fossé entre la rhétorique et l'action en matière de participation pertinente, et la nécessité d'intégrer cet aspect dans les programmes liés à la migration à tous les niveaux. Les informateurs clés ont également souligné l'importance d'impliquer les personnes migrantes à tous les niveaux dans le travail du Mouvement — du niveau opérationnel au niveau stratégique (c'est-à-dire le leadership et la prise de décision) — mais ils ont fait remarquer la lenteur de la traduction de ces principes en actions concrètes.

Deux tiers des informateurs clés ont répondu que la participation pertinente était officiellement incorporée dans les cadres existants dans une certaine mesure (c'est-à-dire incluse dans les politiques ou stratégies spécifiques des sociétés nationales — généralement celles sur l'Engagement et la responsabilité de la communauté (ERC) ou la diversité et l'inclusion). Le plus souvent, cependant, les informateurs clés ont répondu que leur société nationale n'avait pas pris



Deux tiers des informateurs clés ont répondu que la participation pertinente était officiellement incorporée dans les cadres existants dans une certaine mesure

d'engagements formels ni élaboré de stratégies traitant explicitement de la participation pertinente, mais que des efforts étaient en cours pour y remédier, au moins au niveau opérationnel ou programmatique.

Onze des 18 informateurs clés ont indiqué qu'ils ne disposaient pas d'outils ou de ressources spécifiques pour rendre opérationnelle la participation pertinente des personnes migrantes. Lorsque des outils existaient, les ressources les plus fréquemment mentionnées étaient celles relatives à l'Engagement et à la responsabilité de la communauté (ERC). Il est intéressant de noter que quelques informateurs clés ont indiqué que des sessions sur la participation pertinente étaient organisées dans le cadre de la formation initiale des nouveaux membres du personnel et des bénévoles travaillant dans le domaine de la migration. Seuls 5 informateurs clés sur 18 ont mentionné que leur société nationale avait mis en place des cadres avancés pour promouvoir la participation pertinente des personnes ayant une expérience vécue.



La Croix-Rouge française gère le projet « Systèmes mobiles de soutien aux migrants » dans le Nord de la France. Crédit photo : Louis Witter

42 Les questions suivantes ont été posées aux informateurs clés : « Comment votre Société Nationale (ou organisation) travaille-t-elle pour assurer la participation pertinente des personnes migrantes à différents niveaux - du personnel et des volontaires à la direction ? ». La participation pertinente fait-elle partie de stratégies, de cadres formalisés, de programmes, d'efforts de sensibilisation, etc. ?

► Obstacles et risques liés à la promotion d'une participation pertinente des personnes migrantes

Les informateurs clés ont été invités à identifier les défis posés par la mise en œuvre d'une participation pertinente et les considérations pratiques à prendre en compte par les sociétés nationales.⁴³ Celles-ci sont résumées ci-dessous.



CONTRAINTES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET POLITIQUES

Au niveau institutionnel, les systèmes et pratiques de recrutement ne sont pas considérés comme accessibles ou adaptés aux personnes ayant une expérience de la migration. Il a été signalé que l'emploi de personnes migrantes peut s'avérer difficile pour les sociétés nationales en raison des contraintes liées au statut juridique, ce qui entrave leurs efforts pour diversifier la main-d'œuvre et engager des personnes migrantes ayant des perspectives et des antécédents plus larges. En outre, certaines personnes migrantes peuvent ne pas être en mesure de recevoir une rémunération pour leur participation, car cela pourrait avoir un impact négatif sur leur accès aux prestations et à l'aide gouvernementale.

dans ce document, les Sociétés nationales ont veillé à ce que les communautés participent à la conception des programmes et des interventions dans divers contextes, et que de bons exemples prouvent que même sans définitions, la mise en œuvre a lieu.



CULTURE, COMMUNICATION ET CONFIANCE

Les barrières linguistiques et de communication, ainsi que les préoccupations culturelles et les questions de confiance, ont été fréquemment citées par les informateurs clés et lors des discussions de groupe comme des obstacles à une participation pertinente.



LEADERSHIP ET SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Les obstacles liés à la dynamique du pouvoir et à la volonté des dirigeants de renoncer au pouvoir ont été mis en évidence par les informateurs clés et lors des discussions de groupe. Les informateurs clés ont également mentionné que les dirigeants peuvent manquer de capacité et de compréhension en matière de participation pertinente et, par conséquent, ne pas en faire une priorité au niveau stratégique.



DÉFINITIONS ET TERMINOLOGIE

La majorité des informateurs clés n'étaient pas sûrs des attentes et des exigences en termes de mise en œuvre, étant donné l'absence de définition et d'approche communes, et se sentaient plus à l'aise pour mener des activités de type engagement et responsabilité de la communauté (par exemple, des évaluations des besoins et des mécanismes de retour d'information au sein de la communauté). De fait, l'absence d'une définition ou d'une approche commune de la participation pertinente a également été citée comme un obstacle majeur à la mise en œuvre et à l'institutionnalisation de la participation pertinente dans les discussions de groupe. Et ce, même si, comme le suggèrent les exemples présentés



RESSOURCES LIMITÉES ET CONTRAINTES DE TEMPS

Tous les informateurs clés ont cité le manque de ressources comme un obstacle.⁴⁴ Il a été noté que les consultations, la conception d'outils, la traduction et l'interprétation, ainsi que l'aide apportée pour faciliter l'engagement (transport, hébergement, etc.) ont tous un coût, tout comme la rémunération directe du temps des personnes. Les contraintes temporelles liées au temps dont disposent les personnes migrantes pour participer, ainsi que les difficultés à respecter les délais du projet, étant donné que la co-conception et la co-production nécessitent du temps supplémentaire. Cela est souvent en contradiction avec les attentes des donateurs et le fait que les organisations humanitaires opèrent dans des contextes d'urgence, répondant à des besoins immédiats. Un décalage a été constaté entre ce que les donateurs disent (c'est-à-dire qu'ils demandent une participation significative ou une responsabilité envers les personnes affectées) et ce qu'ils attendent des organisations humanitaires (c'est-à-dire une réponse rapide et la démonstration de la fourniture de services).

43 La question suivante a été posée aux informateurs clés : « Quels sont les principaux défis à relever pour garantir une participation pertinente des personnes migrantes dans votre contexte ? Ceux-ci peuvent être stratégiques, opérationnels, financiers, politiques, juridiques ou programmatiques, etc. » et « Quels sont les considérations pratiques et/ou les risques à prendre en compte lorsqu'on s'efforce de garantir la « participation pertinente des personnes migrantes » à l'action humanitaire ? »

44 Certains ont mis l'accent sur les ressources financières (17 sur 18), d'autres sur les ressources humaines (10 sur 18) et d'autres encore sur les contraintes de temps (9 sur 18).



REPRÉSENTATION

La nécessité d'examiner attentivement la question de la représentation et d'assurer une représentation aussi diversifiée que possible a été soulignée par plusieurs informateurs clés (13 sur 18) et lors des discussions de groupe. Cela peut s'avérer difficile compte tenu de la diversité des origines culturelles, des expériences, des motivations et des perspectives des personnes migrantes. Des conflits d'intérêts entre et au sein des personnes migrantes et des groupes de personnes représentant les personnes migrantes ont également été relevés. Plusieurs informateurs clés (9 sur 18) ont noté que les personnes migrantes peuvent souhaiter s'engager à différents niveaux au sein du Mouvement, et qu'il convient donc de leur offrir la possibilité de participer à la programmation opérationnelle, au plaidoyer et au leadership.



SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Le risque le plus critique et le plus souvent cité (17 informateurs clés sur 18) est la nécessité de garantir la sécurité des personnes migrantes et de faire respecter le principe « ne pas nuire ». Les personnes migrantes en situation irrégulière peuvent être exposées à des risques de détention ou d'expulsion lorsqu'elles participent à des activités de plaidoyer ou à des campagnes publiques. Les personnes migrantes qui ont fui les persécutions ou qui demandent l'asile risquent de subir des représailles. Dans ce contexte, les informateurs clés ont souligné la nécessité de protéger les données personnelles recueillies auprès des personnes migrantes dans le cadre des efforts de participation pertinente. Il existe un risque de retraumatisation ou de revictimisation lorsque l'on demande aux personnes migrantes de parler de certaines expériences difficiles de leur passé et il est nécessaire de prévoir un soutien psychosocial ou une approche fondée sur les traumatismes, le cas échéant.

Le risque le plus critique et le plus souvent cité (17 informateurs clés sur 18) est la nécessité de garantir la sécurité des personnes migrantes et de faire respecter le principe « ne pas nuire ».



CAPACITÉ TECHNIQUE

Les informateurs clés ont souligné la nécessité de disposer de davantage d'outils, de formations et d'orientations sur la participation pertinente dans le contexte de la programmation en matière de migration, compte tenu notamment de la nécessité d'impliquer les populations mobiles, de répondre à des besoins aigus et de recruter à la fois des volontaires et du personnel dont le statut peut varier à l'intérieur du pays.



MESURES « POUR LA FORME » ET GESTION DES ATTENTES

Le risque de gestes purement symboliques a également été mentionné (par 9 informateurs clés sur 18), de même que la nécessité de gérer les attentes des personnes migrantes (par 8 informateurs clés sur 18). Ces dernières concernaient les attentes liées aux possibilités de participation et les attentes liées aux résultats (c'est-à-dire l'influence sur les décisions). Par exemple, il a été noté qu'en matière de plaidoyer, les organisations humanitaires ne contrôlent pas les résultats, car les changements de politique sont déterminés par les États.



AUTRES OBSTACLES

Parmi les obstacles moins fréquemment cités figurent le fait que les politiques migratoires sont souvent réactives et ne permettent donc pas une participation pertinente dès le départ, l'absence d'approche systématique de la participation pertinente (qui reste largement ad hoc et spécifique à un projet), et la nature mobile des personnes migrantes, en particulier pour les sociétés nationales qui travaillent principalement avec des personnes migrantes en transit.

Section 3:

Comment le Mouvement peut-il améliorer la participation pertinente ?

Le renforcement de la participation pertinente des personnes migrantes peut se traduire par des avantages importants tant pour les personnes migrantes que pour chacune des composantes du Mouvement. En dirigeant et en participant aux processus décisionnels, les personnes migrantes peuvent influencer les politiques et les programmes qui ont un impact sur leur vie quotidienne, ce qui contribue à un sentiment d'autonomisation, d'appartenance et d'appropriation. La participation pertinente permet également d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'action humanitaire et de réduire les risques de préjudice. En outre, la participation pertinente des personnes migrantes à l'action humanitaire peut contribuer à instaurer la confiance entre les migrants et le Mouvement.

Comme indiqué ci-dessus, il reste beaucoup à faire pour que la participation pertinente soit valorisée et intégrée de manière durable et stratégique dans les stratégies, les politiques, les programmes et les activités de plaidoyer du Mouvement. Des infrastructures et des ressources adéquates, l'adhésion des dirigeants, un engagement et une formation durables, ainsi que le renforcement des capacités techniques du personnel et des bénévoles sont autant d'éléments nécessaires. Les recommandations suivantes portent sur la manière dont le Mouvement pourrait atteindre cet objectif.

Créer des opportunités pour les personnes ayant une expérience vécue de rejoindre le Mouvement à tous les niveaux

- Réaliser des cartographies et des enquêtes internes sur la diversité du personnel et des bénévoles et analyser les obstacles structurels à une participation pertinente liés aux politiques et pratiques en matière de ressources humaines.
- Tenez compte des barrières linguistiques et des considérations culturelles lors des processus de recrutement du personnel et des bénévoles.

- Reconnaître et valoriser les compétences, les connaissances et l'expertise du personnel et des bénévoles ayant vécu l'expérience de la migration et redoubler d'efforts pour les soutenir et leur donner les moyens de s'engager efficacement dans la programmation, le plaidoyer et l'élaboration des politiques. Il peut s'agir, par exemple, d'investir dans des personnes dotées de compétences non techniques (par exemple, des compétences en matière de facilitation) plutôt que de se concentrer sur les compétences techniques au cours des processus de recrutement.

Établir des définitions et une terminologie communes

- Assurer une compréhension commune des concepts de participation pertinente et d'expérience vécue. Les descriptions figurant dans le projet de stratégie en matière de migrations de mouvement constituent un bon point de départ.
- Élaborer des stratégies, des politiques et des approches formelles et créer des plateformes où les personnes ayant une expérience vécue peuvent participer de manière pertinente.

Institutionnaliser la participation pertinente à partir de la base et du sommet

- Garantir des possibilités de participation pertinente au niveau local, ainsi qu'à des postes de direction et à des forums de plaidoyer de haut niveau visant à influencer le plaidoyer et l'élaboration des politiques.
- Aider à susciter l'adhésion et à convaincre les donateurs et les dirigeants du Mouvement d'investir davantage dans la participation pertinente et de s'y engager, documenter ses effets positifs sur les personnes migrantes et sur l'efficacité de l'action humanitaire au niveau des politiques et des programmes.

Allouer des ressources suffisantes pour créer des espaces et des plates-formes permettant une participation pertinente

- Aidez les personnes migrantes à accéder et à participer aux réunions physiques et à distance (par exemple, aidez-les à obtenir les visas nécessaires, soutien logistique, soutien informatique, traduction et services d'interprétation, le cas échéant).
- En gardant à l'esprit que les personnes migrantes peuvent avoir besoin de s'absenter de leur emploi rémunéré pour participer à des activités, envisagez la possibilité de les indemniser pour le temps qu'elles y consacrent.

Veiller à ce que la participation pertinente soit aussi représentative que possible

- Tenir compte de toute la diversité des expériences vécues par les personnes migrantes et s'engager auprès de celles qui sont issues de milieux différents et qui ont des expériences, des niveaux de vulnérabilité, des domaines d'expertise, des intérêts et des compétences différents, afin d'inclure un large éventail de perspectives.
- Reconnaître que tous les participants ne sont pas présents à la (aux) table(s) et qu'il n'est pas possible de représenter tous les points de vue et toutes les perspectives.

Réduire les risques pour les personnes ayant une expérience vécue

- Lorsque vous traitez des informations sur les personnes migrantes dans le cadre de la programmation et des efforts de participation pertinente, fournissez-leur des informations claires sur la manière dont leurs informations et leurs points de vue seront utilisés et dont leurs données et leur vie privée seront protégées, et obtenez leur consentement à cet égard.
- Lorsque les personnes migrantes et les réfugiés sont interrogés sur leurs expériences passées, il convient d'utiliser une approche fondée sur les traumatismes et de prévoir un soutien psychosocial si nécessaire.
- Travailler activement avec les personnes ayant une expérience vécue pour comprendre les risques de sécurité liés à la participation et la meilleure façon de les atténuer avec des garanties adéquates. Par exemple, les personnes qui n'ont pas de statut légal risquent d'être détenues et expulsées, et celles qui fuient les persécutions peuvent être exposées à des représailles.

Renforcer les capacités techniques dans l'ensemble du Mouvement

- Partager les ressources existantes, proposer des formations et créer des plateformes d'apprentissage et de développement entre pairs sur la participation pertinente au niveau de la programmation et du plaidoyer.
- Apporter un soutien à l'élaboration d'outils et de ressources adaptés au contexte local et reflétant les méthodes préférées des personnes migrantes pour s'engager (par exemple, des outils spécifiques tenant compte de la nature mobile des personnes migrantes et des besoins des personnes migrantes en transit).

Garantir un engagement durable, faire preuve de clarté et définir les attentes.

- Analyser les processus de prise de décision et la dynamique du pouvoir afin de déterminer comment ils influencent la capacité des personnes migrantes à s'engager de manière significative et à participer.
- Faire preuve de réalisme et de transparence à l'égard des personnes migrantes, tant en ce qui concerne les possibilités de participation que la capacité du mouvement à opérer des changements et à influencer les résultats politiques finaux (étant donné que ceux-ci dépendent de nombreux facteurs externes).

Demander aux personnes migrantes de fournir un retour d'information afin d'adapter les interventions et les approches sur la base d'une participation pertinente.

- Veiller à un engagement durable (plutôt qu'ad hoc) avec les représentants des personnes migrantes, par exemple, au lieu de les inviter simplement à prendre la parole lors d'événements, les impliquer dans la préparation et le suivi des événements, et les inviter à contribuer à l'élaboration des résultats politiques, de plaidoyer ou de programmation qui en découlent.
- Solliciter un retour d'information régulier afin d'adapter et d'améliorer les méthodes de travail pour favoriser une participation plus authentique.

Annexe 1

Les informateurs clés ont été invités à évaluer et à situer leur travail sur la participation pertinente sur l'[échelle de la coproduction](#)⁴⁵. Les résultats sont présentés ci-dessous. La plupart des informateurs clés ont situé leur ICP sur l'échelon « engagement » ou « consultation » de l'échelle, en rouge ci-dessous.

NIVEAU DE PARTICIPATION	ÉTAT DES LIEUX AU SEIN DU MOUVEMENT (SELON LES INFORMATEURS CLÉS)
Coproduction (une relation égale entre les personnes qui utilisent les services et les personnes responsables des services). Ils travaillent ensemble, de la conception à la mise en œuvre, partageant la prise de décision stratégique sur les politiques ainsi que les décisions sur la meilleure façon de fournir les services).	Le niveau de participation n'est pas formalisé ou mis en œuvre de manière cohérente, bien que certaines sociétés nationales utilisent le niveau de participation dans le cadre de programmes et d'interventions spécifiques sur une base ad hoc.
Co-conception (les personnes qui utilisent les services sont impliquées dans la conception des services, sur la base de leurs expériences et de leurs idées). Elles ont une véritable influence, mais n'ont pas été impliquées dans la réalisation).	Ce niveau de participation est utilisé sur une base ad hoc dans le cadre de programmes ou d'interventions spécifiques, mais ne représente pas encore une approche systématique dans l'ensemble du Mouvement.
Engagement (les personnes qui utilisent les services ont davantage d'occasions d'exprimer leur point de vue et peuvent être en mesure d'influencer certaines décisions, mais cela dépend de ce que les personnes responsables des services autorisent).	Les sociétés nationales s'engagent régulièrement auprès des personnes ayant une expérience vécue, en particulier dans le cadre des approches d'engagement et de responsabilité de la communauté (ERC), bien que l'engagement ait tendance à se produire davantage dans les phases initiales des projets et des programmes.
Consultation (les personnes qui utilisent les services peuvent être invitées à répondre à des enquêtes ou à assister à des réunions ; toutefois, cette étape peut être considérée comme symbolique si elles n'ont pas le pouvoir d'influencer ou d'affecter le changement).	Les sociétés nationales consultent régulièrement les personnes ayant une expérience vécue, en particulier dans le cadre des approches d'engagement et de responsabilité de la communauté (ERC), bien que l'engagement ait tendance à se produire davantage dans les phases initiales des projets et des programmes.
Information (les responsables des services informent les gens sur les services et expliquent leur fonctionnement. Cela peut inclure le fait de dire aux gens quelles décisions ont été prises et pourquoi).	Les sociétés nationales informent souvent les personnes ayant une expérience vécue dans le cadre des approches d'ERC, parallèlement à la consultation et à l'engagement auprès d'elles (étapes susmentionnées).
Éducation (les personnes qui utilisent les services sont aidées à comprendre la conception et la fourniture des services afin qu'elles acquièrent des connaissances pertinentes à ce sujet. À ce stade, c'est tout ce qui est fait).	Ce niveau de participation est utilisé systématiquement dans l'ensemble du Mouvement, mais il est parfois accompagné d'autres formes de participation (y compris les étapes susmentionnées concernant l'information, la consultation et l'engagement).
Coercition (les personnes qui utilisent des services assistent à un événement sur les services en tant que bénéficiaires passifs. Leur point de vue n'est pas considéré comme important et n'est pas pris en compte).	Cela ne s'applique pas au travail du Mouvement ; cette approche est incohérente et contraire aux approches qui se concentrent sur la participation, l'engagement et la responsabilité de la communauté.

45 Développé par le Groupe consultatif national pour la coproduction (voir [Think Local Act Personal et le Groupe consultatif national pour la coproduction](#))